



**NATIONS
UNIES**



**Convention-cadre sur les
changements climatiques**

Distr.
LIMITÉE

FCCC/SBI/2006/L.32
14 novembre 2006

FRANÇAIS
Original: ANGLAIS

ORGANE SUBSIDIAIRE DE MISE EN ŒUVRE
Vingt-cinquième session
Nairobi, 6-14 novembre 2006

Point 5 b) de l'ordre du jour
Mécanisme financier (Convention)
Troisième examen du mécanisme financier

Troisième examen du mécanisme financier

Projet de conclusions proposé par le Président

1. L'Organe subsidiaire de mise en œuvre (SBI) a examiné le projet de texte (FCCC/SBI/2006/11, annexe I) fondé sur la compilation des vues exprimées et des textes présentés par les Parties à sa vingt-quatrième session.
2. Le SBI a décidé de recommander à la Conférence des Parties d'adopter un projet de décision sur la question à sa douzième session (pour le texte de ce projet, voir FCCC/SBI/2006/L.32/Add.1).
